



Rapport d'activité 2022

*Bureaux : 24 avenue du midi 82400 Golfech – Tél. 05 63 39 71 90
Mail : cli82400golfech@gmail.com- Site Internet www.cligolfech.org - @cligolfech*

*Siège social : Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne – 100, boulevard Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN*

PREAMBULE

La Commission Locale d'Information (CLI) auprès du CNPE de Golfech n'est pas une association (loi 1901) au même titre que les autres associations. Elle est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement (art. L125-17 du code de l'environnement).

La CLI Golfech exerce cette mission pour ce qui concerne les Installations Nucléaires de Bases (INB) suivantes : centrale nucléaire de Golfech dotée de deux réacteurs à eau sous pression de 1300 MWe chacun. En 1991, mise en service de la tranche n°1 (INB n°135) et en 1994 ce sera la tranche n°2 (INB n°142). La superficie du site est de 200 hectares, il se situe en aval du confluent du Tarn et de la Garonne, entre Toulouse et Agen.

Suite aux élections départementales de juin 2021 et conformément à la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne - département où sont implantées les 2 INB - a arrêté la composition de la CLI Golfech le 5 janvier 2022, et a nommé par arrêté le président-délégué et maire de Donzac, Monsieur Jean-Paul TERRENNE, afin de permettre, en l'espèce, la réinstallation de la CLI lors de l'assemblée générale du 31 janvier 2022 exclusivement organisée à cet effet.

Par arrêté préfectoral interdépartemental du 9 juillet 2018, le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) autour du CNPE de Golfech a été élargi de 10 à 20 km ce qui a considérablement augmenté la zone de compétence de la Commission comme suit :

- ⇒ **Renforcer** le maillage territorial auquel elle est attachée ;
- ⇒ **Elargir** le périmètre d'information du grand public sur les questions du nucléaire ;
- ⇒ **Favoriser** la connaissance des enjeux de sûreté nucléaire auprès du plus grand nombre.

La CLI est une instance indépendante et pluraliste où les représentants de la société civile peuvent s'exprimer librement. Composée de membres bénévoles, nommés ou désignés par le Président du Conseil Départemental du territoire concerné, ce lieu unique d'échanges, de partages et de réflexions, est un atout majeur pour l'expression citoyenne ainsi que pour le renforcement d'une vigilance de la société civile en matière de sûreté nucléaire.

L'une des missions de la CLI est de développer une « culture du risque », et ce, en vue d'anticiper les conséquences d'un accident majeur. C'est la raison pour laquelle, elle a accepté, sans aucune hésitation, la demande de l'ASN pour organiser un panel citoyen portant sur la consommation des produits du potager en situation post-accidentelle. Panel qui s'est tenu le 21 novembre 2021 à Lamagistère et qui a été très apprécié par les riverains présents. Le REX de l'ASN a souligné que le panel de Golfech a été, parmi les 3 autres panels, celui qui a eu beaucoup de succès tant par le nombre de participants que par l'implication pertinente de ces derniers.

Sa dimension interdépartementale (Tarn-et-Garonne 82, Lot-et-Garonne 47 et le Gers 32) et interrégionale (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) de par son implantation géographique, la CLI est représentative de la société civile à travers 4 collèges comme suit :

- ⇒ élus ;
 - ⇒ représentants d'associations de protection de l'environnement ;
 - ⇒ représentants des organisations syndicales de salariés du site nucléaire ;
 - ⇒ personnes qualifiées : scientifiques, médecins, chefs d'entreprises, universitaires, enseignants, pompiers...
- Sont également conviés à participer à la CLI sans voix délibérative :
- ⇒ toute personne jugée utile pour les travaux de la CLI ;
 - ⇒ représentants de l'État (Préfecture, ARS), l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'exploitant du site nucléaire (EDF).

Depuis, sa réinstallation fin janvier 2022, la CLI qui compte désormais 191 membres au lieu de 83 membres par le passé. L'extension du rayon du Plan Particulier d'Intervention (PPI) portée de 10 à 20 km, a considérablement bouleversé le fonctionnement de la Commission et de son activité qui ne cesse d'augmenter chaque année soit par rapport à l'actualité riche et intense sur le nucléaire, soit par le vieillissement de la centrale nucléaire de Golfech. Cet élargissement a impacté 75 nouvelles communes interdépartementales et 128 370 habitants supplémentaires qui se sont rajoutés aux 31 communes et 21 785 habitants du PPI de 10 km soit 106 communes et 150 155 habitants sont dorénavant concernés par ce plan qui est, je le rappelle, un dispositif défini par l'État pour préparer et organiser au mieux la réponse des pouvoirs publics afin de protéger les riverains, les biens, les animaux et l'environnement face aux risques liés à l'existence d'une installation nucléaire.

Les financeurs de la CLI Golfech sont : le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, l'État via l'ASN, la Communauté des Communes des Deux Rives (CC2R), le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne et la Communauté d'Agglomération d'Agen.

I) – ORGANISATION INTERNE

En raison de l'absence de la chargée de mission due au COVID-19, la journée de formation sur la Gestion de crise, la réunion de la commission « *Protection des populations* », la journée de la résilience qui se tient tous les ans le 13 octobre et l'assemblée générale plénière suivie de la réunion publique, prévues en octobre et en novembre, ont été reportées au 1^{er} trimestre 2023, hormis la journée de la résilience.

La CLI a organisé **25 réunions**, les PV (enregistrements) de ces réunions sont disponibles auprès du secrétariat.

► Les **réunions** se sont déroulées comme suit :

- Bureaux les **26 janvier, 15 mars, 13 avril, 22 juin et 16 décembre** salle de **réunion CLI**.
- Conseils d'administration les **10 mai** et 26 octobre annulé et reporté au **8 février 2023** à la **grange Jean Vergnes sise à Golfech**.
- Assemblée générale de réinstallation de la CLI suivie de la réunion publique : **le 31 janvier 2022** à la **salle des fêtes de Donzac**.
- Assemblée Générale plénière suivie de la réunion publique, prévues le 30 novembre 2022, se tiendront le **15 mars 2023** à la **salle Calypso sise à Golfech**.
- Réunion en distanciel ASN - GT Alimentation le **21 janvier** salle de **réunion CLI**.
- Réunion ASN/IRSN conclusions ESS n°24 d'octobre 2019 le **16 février** à la **grange Jean Vergnes sise à Golfech**.
- Réunion stratégie de communication avec la Sté Prodcastfilms le **22 mars** à la **mairie de Donzac**.
- Réunion en distanciel avec la CLIN du Blayais dans le cadre d'un futur partenariat le **29 mars** salle de **réunion CLI**.
- Visite/Réunion avec le DGS du CD82 le **31 mars** salle de **réunion CLI**.
- Réunion de travail sur les déclarations d'évènement du CNPE avec le président-délégué, les vice-présidents et M. Lacroix (MM. Gaillard et Compagnat) le **8 avril** salle de **réunion CLI**.

- Réunion stratégie de communication avec la Sté Prodcastfilms le **20 avril à la mairie de Donzac.**
- Interview avec la télé japonaise NHK **28 juillet salle de réunion CLI.**
- Rencontre avec le Colonel HERARD, ancien co-responsable de la Mission d'Appui à la gestion du risque nucléaire (MARN) le **15 septembre à la salle de réunion n°2 du complexe Calypso sise à Golfech.**
- Rencontre avec la CLIN du Blayais pour un futur partenariat le **20 septembre à la grange Jean Vergnes sise à Golfech.**
- Réunion/présentation de la stratégie de communication par la CLI à Monsieur Simon Garnier le **26 septembre à la mairie de Donzac.**
- Réunion en distanciel avec la CLIN du Blayais et son trésorier (qui est également le trésorier de l'ANCCLI) au sujet du RDV pris par l'ANCCLI avec le conseiller technique Energie à la Présidence de la république et à Matignon (prévue le 6 décembre) le **29 novembre salle de réunion CLI.**

► Les **commissions techniques** se sont réunies comme suit :

- Commission « *FONCTIONNEMENT, REJETS ET IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT* » : le **9 mai et le 7 septembre salle de réunion juxtante à la salle des fêtes de Donzac.**
- Commission « *FACTEURS SOCIAUX, ORGANISATIONNELS ET HUMAINS* » : le **26 septembre à la salle des fêtes de Saint-Loup**
- Commission « *PROTECTION DES POPULATIONS* » : prévue le 13 octobre s'est tenue le **mercredi 8 février 2023 à la grange Jean Vergnes Golfech.**

Soit environ un total de 55 heures de travail dans un climat respectueux, propice à des échanges argumentés et contradictoires au sein de ces réunions. S'agissant des travaux des commissions techniques, les Présidents de ces trois commissions vous présenteront leur rapport moral au cours de cette assemblée.

II) – L'INFORMATION

Ci-après dossier de stratégie de communication que souhaite mettre en place la CLI.

Commission Locale d'Information auprès du Centre Nucléaire de
Production d'Électricité de Golfech (CNPE)

STRATEGIE DE COMMUNICATION



PRÉAMBULE

MISSIONS DE LA CLI GOLFECH

Conformément au Code de l'environnement et au décret n°2008-251 du 12 mars 2008, une Commission Locale d'Information (CLI) est instituée auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base (INB). La CLI est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

La CLI Golfech a été créée en 1982, année de construction de l'unité de production n°1 du CNPE de Golfech, par le Président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne suite à la circulaire du 15 décembre 1981 du Premier ministre Pierre MAUROY. Elle prend la forme juridique actuelle d'une association, régie par la loi du 1^{er} janvier 1901, le 4 août 1986. Son fonctionnement administratif et la préparation de son budget relevaient des services du département sous l'autorité du Président. La Commission est présidée par un président-délégué qui est nommé par arrêté départemental. Considérant de la pertinence de rapprocher la CLI au plus près de la centrale nucléaire de Golfech, la Commission loue, depuis le 1^{er} février 2016, des bureaux à la commune de Golfech qu'occupe un agent départemental de Tarn-et-Garonne mis à disposition de la Commission par convention. Le Département de Tarn-et-Garonne apporte un concours financier à sa gestion et à son animation. **Avant extension du périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) : Rayon de 10 km : 31 communes ⇨ 21 785 habitants, en additionnant les 4 collèges, on comptabilisait 83 membres au sein de la CLI. Après extension du périmètre du PPI portée de 10 à 20 km, actée par arrêté préfectoral interdépartemental du 9 juillet 2018, sont désormais concernés : 106 communes ⇨ 150 155 habitants soit 75 communes et 128 370 habitants**

supplémentaires qui se rajoutent aux 31 communes et aux 21 785 habitants du PPI de 10 km. Aujourd'hui, on comptabilise 191 membres qui siègent au sein de la CLI. En résumé, la CLI d'hier n'a plus rien à voir avec celle d'aujourd'hui.

Conformément à la réglementation en vigueur et à ses missions, la CLI Golfech :

⇒ relaye l'information auprès du grand public sur les activités du CNPE de Golfech et assure une large diffusion des résultats de ses travaux sous forme accessible au plus grand nombre. Sont concernées les populations établies, dans le périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) de 20 km autour du site nucléaire, comme suit : 2 régions (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine), 3 départements (Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gers) et 106 communes soit 150 155 habitants ;

⇒ peut être consultée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), les ministres chargés de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection sur tout projet concernant le périmètre des installations nucléaires de base du site de Golfech. Dès lors que la Commission est constituée, elle doit être systématiquement consultée pour tout projet faisant l'objet d'une enquête publique ;

⇒ peut faire réaliser des expertises indépendantes ainsi que des études épidémiologiques et faire procéder à toute mesure ou analyse dans l'environnement relative aux émissions ou rejets des installations du site nucléaire de Golfech. Le Conseil Général de Tarn-et-Garonne a décidé, en 1989, de se doter d'un outil de mesure de la radioactivité de l'environnement, parallèlement à la construction de la centrale nucléaire de Golfech. Les raisons de cette action sont d'effectuer en parallèle une surveillance indépendante des autorités des services de l'État et d'EDF.

Il s'agit :

- D'apporter à la population, en relation avec la CLI Golfech, une information complémentaire et indépendante des services de l'État et de l'exploitant ;
- De détecter d'éventuelles anomalies de radioactivité dans l'environnement quelle qu'en soit l'origine. A ce titre, le service radiobiologie de Public-Labos réalise mensuellement un ensemble de prélèvements et de mesures en laboratoire portant sur les environnements terrestre, aquatique et produits alimentaires. Il surveille les teneurs en tritium dans les eaux, principalement en aval de la centrale nucléaire de Golfech.

L'absence de transparence dans l'information diffusée aux populations par les autorités, suite à la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en avril 1986, a décidé le Département de Tarn-et-Garonne à s'engager dans une démarche de l'information transparente du public. Le Tarn-et-Garonne a été un des premiers départements en France à mettre en place ce dispositif.

De plus, la constatation de la prolifération d'amibes dans les circuits de refroidissement de la centrale nucléaire de Golfech a conduit l'État à prendre des mesures d'urgence sanitaire en 1998 afin de prévenir le développement du risque amibien et des concentrations en monochloramine dans les eaux de la Garonne. Dans le prolongement des contrôles demandés par l'État, la CLI avec ses membres-représentants des fédérations de pêche, a décidé de mettre en place des mesures de contrôle indépendantes. Cette démarche a été actée par convention tripartite entre la CLI, le Département de Tarn-et-Garonne et la Communauté des Communes des Deux Rives.

Enfin, suite au rejet accidentel de déchets radioactifs par écoulement jusqu'à la rivière et eaux souterraines sur le site industriel de Tricastin le 7 juillet 2008, le ministre de l'écologie

Jean-Louis Borloo a saisi le Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN) pour un suivi local des eaux souterraines situées au niveau des centrales nucléaires françaises. S'agissant du site de Golfech, à plusieurs reprises des incidents de risque de contamination des eaux souterraines ont eu lieu, notamment en 1995 et 2021. En effet, dans le cadre d'une convention tripartite (EDF- CLI-CD82), la Commission, chaque année, définit un programme de surveillance des eaux souterraines publiques sous-jacentes au site nucléaire de Golfech et le transmet au laboratoire afin qu'un technicien se déplace, tous les mois, pour collecter et analyser par la suite les eaux prélevées sur l'ensemble des piézomètres.

S'agissant de la radioactivité ambiante, artificielle et naturelle (radon), dans l'air est mesurée en continu 24h/24h, 7/7 jours par trois balises atmosphériques, situées à Agen, Valence d'Agen et Montauban, qui alertent, en cas de problème, la personne d'astreinte du laboratoire Public-Labos. De plus, des contrôles atmosphériques, via des analyses plus poussées en laboratoire, sont réalisés à la suite de prélèvements sur les balises. L'ensemble des résultats produits sont analysés et commentés par les membres de la CLI notamment lors des réunions de la commission « *Fonctionnement, Rejets et Impact sur l'environnement* ».

Les riverains, les élus et les membres de la Commission Locale d'Information sont très attachés à cette surveillance locale et indépendante.

EDF Golfech (exploitant)

● Installation nucléaire concernée : Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE)

● Nombre de réacteurs ⇒ 2 x 1 300 MW

● Production annuelle ⇒ 17 milliards de KWh en 2019

● Source de refroidissement ⇒ Fleuve : La Garonne

● Année de construction de l'INB ⇒ Unité 1 année 1982 (INB n°135)
⇒ Unité 2 année 1984 (INB n°142)

● Année de mise en service ⇒ Unité 1 : 1991
⇒ Unité 2 : 1994

● Nombre d'emplois ⇒ Environ 1020 emplois dont 770 salariés EDF et 250 salariés permanents et d'entreprises prestataires

● Commune d'implantation ⇒ Golfech

● Département de rattachement : ⇒ Tarn-et-Garonne

Risques potentiels :

- ⇒ Risques naturels : inondations-crues, canicule, phénomènes climatiques
- ⇒ Risques technologiques : nucléaire, dépôt de carburant : Raffinerie Louda transport de matières dangereuses

POURQUOI ?

Depuis la création de la CLI en 1982, son fonctionnement et son suivi financier s'effectuaient au sein des locaux de l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne situé à MONTAUBAN (50 km du site nucléaire de Golfech). Les supports de communication dont elle disposait, étaient : un site internet et une revue « *INFOS CLI* » publiée et diffusée une fois par an.

En 2018, la CLI a constaté qu'après trois années de présence au cœur de la zone PPI, les habitants de ce périmètre connaissaient plus ou moins l'existence et les missions de la CLI Golfech.

Face à ce constat sans appel, les membres du Conseil d'administration ont décidé de solliciter, début 2019, une agence de communication agenaise pour la réalisation d'une vidéo présentant ainsi la CLI et ses missions. Malgré le succès de ce support de communication, le manque de lisibilité de la Commission auprès des populations de ce périmètre restait toujours d'actualité. En juillet 2018, le rayon de ce périmètre a été porté de 10 km à 20 km.

La réinstallation de la CLI en janvier 2022, pour une durée de 7 ans, a impulsé une nouvelle dynamique. En effet, nouveau président-délégué, nouveaux membres élus, suite aux élections municipales de 2020, et nouveaux représentants de la société civile ont très rapidement mesuré, au cours de l'année, l'importance de réfléchir sur une stratégie de communication afin de remédier à l'insuffisance de notoriété.

Dans le cadre de ses 40 ans en mai 2022, la CLI a décidé de lancer un appel à projet d'élaboration d'une stratégie de communication auprès des professionnels de la communication.

La CLI a retenu la société Agen Pôle Image (API) pour construire un projet de communication globale accompagnée d'une stratégie. API est, par ailleurs, la société qui a réalisé la vidéo de présentation de la CLI. Il s'agit de :

- Conforter une expertise, devenir référent dans son domaine
- Se différencier
- Booster le référencement SEO
- Générer davantage de trafic sur le site web
- S'implanter solidement auprès des médias locaux
- Gagner en visibilité
- Renforcer la communication digitale
- Profiter de la viralité du format vidéo et des photos
- Marquer les esprits
- Dynamiser la communication interne grâce au digital
- Définir une stratégie

- Illustrer le nouveau site internet de la CLI Golfech
- Renforcer l'identité de la CLI
- Enrichir et renouveler régulièrement les contenus vidéo et photo
- Créer une banque d'images exploitables pour les différents supports numériques de communications
- Augmenter le référencement naturel pour gagner de la visibilité
- S'implanter solidement sur les réseaux sociaux

EN RESUMÉ : SE FAIRE CONNAITRE AU PLUS GRAND NOMBRE

Ainsi, la production d'un **programme mensuel** afin de **créer un rendez-vous** dont le leitmotiv est basé sur les fondamentaux de la CLI : **INFORMER, COMPRENDRE, PARTAGER, ÉCHANGER** tiendra compte des points évoqués ci-après :

- Programme itinérant, il se déroule au sein du PPI.
- Programme participatif, il fait appel aux témoignages et interrogations des riverains.
- Programme transparent, il se montre impartial et ne contourne aucune des interrogations liées notamment à l'actualité du site. Mieux, il interviendra en fonction de cette dernière si cela s'impose.
- Programme dynamique, moderne, il devra être attrayant envers les jeunes et moins jeunes.
- Programme informatif, concentré sur les valeurs de la CLI Golfech, il définira clairement le rôle de cette dernière afin qu'un maximum d'administrés identifient la CLI et son RÔLE.

Principaux objectifs

Développer l'image de la CLI afin qu'elle soit identifiable quel que soit l'évènement ou la situation, et surtout être reconnue comme acteur majeur de l'information en termes de sûreté nucléaire. Ainsi, la Commission sera en mesure de véhiculer des messages et des informations percutantes, en recourant à des canaux de communication incontournables.

- Maximiser les cibles
- Impliquer et valoriser des différentes parties prenantes
- Augmenter la visibilité

Une étude de marché quantitative online

□ ÉTUDE SUR LA NOTORIÉTÉ DE LA CLI GOLFECH

Contexte et objectifs de l'étude : La CLI est un lieu d'information autour du CNPE de Golfech. Aussi, il a été décidé la mise en place d'une méthodologie d'étude quantitative on line visant à mesurer la notoriété de la CLI auprès d'un échantillon de foyers résidants dans et proche du PPI de la centrale nucléaire de Golfech. Cette étude sera réalisée par un des partenaires d'API spécialisés dans le secteur des études quantitatives de marchés et devra répondre de façon objective aux enjeux suivants :

- Évaluer la notoriété de la Commission ;

- Mesurer l'importance de son existence ;
- Identifier les supports de communication ;
- Mesurer l'intérêt et l'adhésion aux supports existants et à venir.

Dispositif quantitatif ciblé sur les foyers à investiguer :

⇒ **Utilisation du ciblage géographique** permis par les réseaux sociaux en vue de diffuser des publications destinées à interpeller les populations concernées.

⇒ Les utilisateurs de ces réseaux, **avec la participation active des mairies des communes choisies**, prendront connaissance d'une publication les invitant à **venir participer à l'enquête**

⇒ Ce lien les **redirigera vers le questionnaire** afin de répondre à l'enquête

⇒ API collectera leurs réponses et les restituera en temps réel sur sa plateforme de data visualisation.

NB : L'interrogation via les réseaux sociaux est plus performante que le téléphone (qui est généralement la méthodologie concurrente sur les études locales entre autres), en termes de délai (3x plus rapide) et coût (30% d'économies)

Les avantages de ce procédé sont les suivants :

- Moins onéreux
- Excellente couverture géographique
- Possibilité de répondre quand on le souhaite
- Possibilité de répondre en plusieurs fois (lien personnel)
- La garantie que les interviewés ne pourront répondre qu'une seule fois sans donner le sentiment qu'ils sont « marqués », puisque leur identifiant est directement intégré à l'URL.
- Plus grande liberté (anonymat et pas d'enquêteur)
- Possibilité d'utiliser des visuels
- Coût non-proportionné au volume (possibilité d'échantillons plus importants sans un fort surcoût)

L'analyse des résultats de l'étude préconisée permettra à API de proposer à la CLI une stratégie de communication globale adaptée à ses besoins.

Refonte du site WEB par la Sté OLVANI

Comme indiqué ci-dessus, cette refonte du site WEB a pour objectif de donner envie aux riverains de le consulter pour y recueillir de l'information.

⇒ Refonte du site web : Sté OLVANI

| | |
|--|------------|
| Conception, intégration, développement du site | 4 500 € HT |
| Création d'illustrations | 1 000 € HT |
| Espace Privatif membres CLI | 3 500 € HT |

| | | |
|--|------------|-------------|
| Espace Privatif élus | 3 500 € HT | |
| Espace Privatif CA | 1 000 € HT | |
| Rédaction de 2 articles par mois sur 12 mois | 2 160 € HT | |
| Hébergement comprenant l'infogérance du site | 60 € HT | |
| Coût total | | 15 720 € HT |

TVA 20 % 3 144 € soit un total de 18 864 € TTC

A noter : tous les ans la CLI dépensera environ 2 664 € TTC (lignes en surbrillance)

S'agissant des autres options, nous pouvons les intégrer au fur et à mesure de nos besoins

⇒ Contenu du site et actions menées au sein des communes du PPI : Sté PRODCAST

Pour un contenu efficace, il faut prévoir 1 programme par mois renouvelable tous les ans comme suit :

Proposition comprenant : réalisation, tournage et post production pour 10 vidéos JT CLI

- 10 tournages soit 10 demi-journées

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Matériel de tournage | 4 260 € TTC |
| Post-production | 6 000 € TTC |
| Moyens Humain (charges comprises) | 3 660 € TTC |

| | |
|------------|--------------|
| Coût total | 13 920 € TTC |
|------------|--------------|

Frais réels : déplacements et catering à la charge du client.

Geste commercial à savoir 3 BONUS proposés par la société prodcastfilms :

la mise en ligne et l'hébergement de la vidéo promotionnelle publique ;

Viral-Vidéo ; promotion par diffusion sur la page You Tube de Prodcast via la page Facebook Prodcastfilms (près de 5 000 membres) ;

Extraction d'images fixes et éléments graphiques si besoin.

⇒ Photographies et drone : Maxime ARNAUDET

Constitution d'une banque d'image pour journal mensuel vidéo, utilisation d'un drone soit 10 vols en zone PPI

| | |
|--|-------------|
| Prises de vues aériennes (5 200 € HT remise (30%)) | 3 640 € TTC |
|--|-------------|

Dans le cadre de la refonte du site web ci-après offre pour mission ponctuelle :

| | |
|--|-----------|
| Pack standard – Photos | 390 € TTC |
| Post-production (retouche photos sur ordinateur) | 220 € TTC |
| Cession des droits | 150 € TTC |

| | |
|------------|-----------|
| Coût total | 760 € TTC |
|------------|-----------|

Total général : 4 400 € TTC

En conclusion, les dépenses pour le lancement de cette stratégie de communication s'élèvent à 37 184 € TTC comme suit :

| | |
|---|--------------|
| ⇒ Refonte du site web : | 18 864 € TTC |
| ⇒ Contenu du site et actions menées au sein des communes du PPI : | 13 920 € TTC |
| ⇒ Photographies et drone : | 4 400 € TTC |

Dans le cadre de sa communication annuelle, la CLI devra prévoir la somme de : 20 224 € TTC environ (il faudra tenir compte des augmentations dues à l'inflation annuelle...)

S'agissant de la presse écrite, il faut prévoir une dépense annuelle de : 17 600 € TTC

Dans le cadre de ce projet ambitieux, une demande de subvention sera transmise à l'ASN le 1^{er} trimestre 2023.

III) – FORMATIONS/VISITES/PARTICIPATIONS AUX INSPECTIONS ET EXCERCICES

Volet inspections ASN :

25 inspections ont été organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) dont 5 inspections inopinées La CLI a participé aux inspections suivantes :

- **13 avril** sur le thème « contrôle des arrêts de réacteur VD3 tranche 1 – chantiers » (*Observateur Daniel LACROIX*)
- **3 mai** sur le thème « conformité des activités réalisées dans le cadre de l'arrêt du réacteur 1 » (*Observation Pierre GAILLARD*) **refus de l'ASN**
- **11 octobre** sur le thème « Gestion des consignations et des condamnations administratives » (*Observateur Gilles COMPAGNAT*)
- **19 octobre** sur le thème « conformité des activités de la VD3 tranche 1 » (*Observateur Pierre GAILLARD*)
- **21 octobre** sur le thème « Management de la sûreté post Fukushima » (*Observateur Pierre GAILLARD*)

Volet formation :

Journée de formation « Gestion de crise » animée par Serge HERARD, ancien co-responsable de la MARN qui devait se dérouler en novembre et a été reportée au **1^{er} février 2023**

IV) – PARTICIPATIONS AUX REUNIONS, EVENEMENTS EXTERIEURS

Préfecture de Tarn-et-Garonne :

- Réunion préfecture 82, préparation exercice de sécurité civile CNPE de Golfech le **7 janvier**
- Réunion exercice sécurité civile CNPE de Golfech le **13 janvier**
- Webinaire préfecture 82 – gestion de crise le **16 juin**
- Réunion avec la préfecture de Tarn-et-Garonne sur les modalités d'échanges et de collaborations le **23 septembre à la sous-préfecture de Castelsarrasin**

Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne :

- Réunion en distanciel, audit radiobiologie (1^{er} réunion) le **11 mai**
- Réunion en présentiel, audit radiobiologie (2^{ème} réunion) le **6 juillet**
- Réunion en présentiel audit radiobiologie le **18 octobre**

Réunion publique à AUBIAC (47) le 14 septembre

La CLI était représentée par *Jean-Paul TERRENNE, Pierre GAILLARD, Gilles COMPAGNAT et Serge LABAT*

Thèmes :

- En cas d'accident nucléaire, que dois-je faire ?
- Quel est le système d'alerte et qui donne les consignes ?
- Des comprimés d'iode, pour qui ? pourquoi ? et à quel moment ?
- ...

Semaine bleue des aînés à Saint-Nicolas de la Grave (82) le 10 octobre

A la demande de l'association UFC-QUE CHOISIR du Tarn-et-Garonne, la CLI a participé à cet évènement et était représentée par *Gilles COMPAGNAT*

→ CNPE de Golfech

- Participation aux vœux de la centrale nucléaire de Golfech aux élus et représentants des pouvoirs publics le **27 janvier**
- VD3 : visite des installations du CNPE de Golfech le **13 avril**
- Point VD3 par le CNPE de Golfech en distanciel le **18 mai**
- Point VD3 par le CNPE de Golfech en distanciel le **22 juin**
- Réunion de travail avec le CNPE de Golfech le **4 juillet**
- Point VD3 par le CNPE de Golfech en distanciel le **22 septembre**
- Point VD3 par le CNPE de Golfech en distanciel le **18 novembre**
- Point VD3 par le CNPE de Golfech en distanciel le **20 décembre**

→ANCCLI

Réunions des instances administratives :

- ✓ Bureaux les **7 et 23 janvier à Paris** (CLI représentée par Pierre GAILLARD)
- ✓ Groupe d'experts scientifiques le **18 janvier à Paris** (CLI représentée par Pierre GAILLARD)
- ✓ Conseils d'Administration les **24 janvier et 6 décembre** (CLI représentée par Jean-Paul TERRENNE et Pierre GAILLARD)
- ✓ Séminaire des membres du CA les **21 et 22 juin à Paris** (CLI représentée par Pierre GAILLARD)
- ✓ Rencontre annuelle avec le président et les commissaires de l'ASN le **27 juin à Paris** (CLI représentée par Jean-Paul TERRENNE et Pierre GAILLARD)
- ✓ Assemblée générale statutaire le **28 juin à Paris** (CLI représentée par Jean-Paul TERRENNE et Pierre GAILLARD)
- ✓ Rencontre avec le conseiller technique Energie à la Présidence de la république et à Matignon au sujet du financement des CLI le **6 décembre à Paris** (CLI représentée par M. Jean-Paul TERRENNE)
- ✓ Séminaire des Présidents des CLI le **7 décembre à Paris** (CLI représentée par Jean-Paul TERRENNE et Pierre GAILLARD)
- ✓ 4^{ème} réexamen de sûreté des réacteurs de 1300 MWe le **9 décembre** (CLI représentée par Pierre GAILLARD)

- ✓ *Webinaire sur la corrosion sous contrainte (CLI représentée par Pierre GAILLARD et Gilles COMPAGNAT)*

Voyages d'études :

- ✓ *Voyage d'études à Cadarache du **21 au 23 juin** (CLI représentée par Pierre GAILLARD)*
- ✓ *Voyage d'études à Bure du **22 au 23 février** (CLI représentée par Serge LABAT)*

→ ANCCLI/IRSN

- ✓ *Comité de suivi ANCCLI/IRSN le **1^{er} juillet** (CLI représentée par Pierre GAILLARD)*
- ✓ *Groupe de réflexion Déchets HA-MAVL le **11 octobre à Paris** (CLI représentée par M. Serge LABAT)*
- ✓ *Webinaire cycle du combustible le **18 novembre** (CLI représentée par Gilles COMPAGNAT)*

→ ANCCLI/ASN

- ✓ *Conférence des Présidents de CLI le **15 novembre à Tours** (CLI représentée par Jean-Paul TERRENNE et Pierre GAILLARD)*

→ ASN

- ✓ *CODIRPA le **18 mars** (CLI représentée par Pierre GAILLARD)*

→ HCTISN

- ✓ *Comité Opérationnel des réexamens de sûreté des 1300 MWe le **17 juin** (CLI représentée par Pierre GAILLARD)*

Le président-délégué,
Le Maire de Donzac,
Jean-Paul TERRENNE